

Les Échos

Septembre 2009

Lauranais

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



ÉDITO

Après ces quelques semaines d'interruption, congés obligent, il est temps de nous retrouver pour reprendre la publication du bulletin mensuel.

Rappelons que l'objectif qui lui est assigné est d'informer nos concitoyens sur les affaires de la cité, de leur présenter le calendrier des travaux, les résultats obtenus, les animations programmées... Les lauranais nous disent apprécier ce journal. L'équipe rédactionnelle va apporter encore plus de soin et d'attention à sa réalisation. N'hésitez pas à lui faire part de vos observations.

Pendant ce temps, le travail de nos services ne s'est pas interrompu. Des chantiers ont été ouverts sur l'école et le foyer. Les travaux seront terminés dans quelques jours, à temps pour la rentrée des classes. Les élus de nos territoires sont dans l'attente de décisions gouvernementales qui s'annoncent comme très importantes pour l'avenir et qui devraient être la suite logique d'une part de la suppression annoncée de la taxe professionnelle et d'autre part des conclusions de la réflexion menée par le Comité Balladur. Nous pouvons redouter que les décisions en passe d'être prises, et dont nous commençons à discerner les contours, ne viennent aggraver les difficultés que rencontrent l'ensemble des élus de notre monde rural. Nous serons en particulier, très attentifs à tout ce qui va avoir un impact sur nos ressources financières et à l'évolution des services publics.

Jean Loubat

Les animations de l'été



La période estivale a été particulièrement riche en animations, le mérite en revenant aux organisateurs : Comité des Fêtes, Association du Patrimoine Lauranais et Association communale de Chasse. La population a eu tout loisir de participer aux différents événements qui ont connu un large succès. Bien entendu, malgré les articles, les affiches et les publications, il y a toujours ceux qui

savaient pas...



CONTENEURS OM

Soulever le couvercle d'un conteneur d'Ordures ménagères a le don de révolter tout citoyen responsable. On y trouve de tout : des bouteilles en verre, des cartons, du vieil électroménager, des pièces de mécanique, des batteries, des pneus... des déchets versés en vrac, sans qu'ils soient mis dans un des sacs noirs distribués gratuitement par la mairie.

Mais comment donc faut-il expliquer les choses pour que ces comportements cessent ? Les règles sont pourtant des plus simples et ne font appel qu'au plus élémentaire des bons sens.

J'en appelle à chacun d'entre vous : ne laissez pas faire n'importe quoi ! **C'est vous qui supportez la vue et l'odeur et qui, en fin de course, payez l'addition.** Vous avez le droit, et même le devoir, de dire à tout contrevenant la marche à suivre. Il n'est pas nécessaire d'en venir aux mains mais plutôt d'expliquer. En cas de doute, n'hésitez pas à questionner nos services.

Pour leur part, si les comportements répréhensibles persistent, les élus sauront prendre, toutes leurs responsabilités.

VANDALISME AU BOULODROME

Les travaux entrepris pour remettre en fonctionnement après mise aux normes les installations du boulodrome, et en particulier l'éclairage, ont été interrompus suite à des dégradations. Le montant des travaux aujourd'hui nécessaires est bien supérieur à celui prévu initialement et il est inévitable

d'en recalculer le financement. Plainte à été déposée en gendarmerie et notre assureur sollicité. Tout témoignage sera le bienvenu, il vaudrait quand même mieux que ce soit les parents des contrevenants qui finance la remise en état, en lieu et place du budget de la commune!

ÉCLAIRAGE DU STADE

L'éclairage du stade a été rénové. Les anciens projecteurs ont été remplacés par des nouveaux qui ont un bien meilleur rendement : éclairer plus en dépensant moins et là, c'est vrai !

PHOTOVOLTAÏQUE

Le conseil municipal s'est prononcé pour l'établissement d'un schéma de développement éolien et photovoltaïque, sur le territoire des 3 communautés de communes de notre secteur. Ce schéma, une fois établi, sera soumis aux municipalités qui décideront ou pas des implantations; une large consultation de la population sera faite à cette occasion.

POTAMOT FLOTTANT : QU'EST-CE DONC ?

La surface de notre lac est recouverte d'une algue répondant au doux nom de « potamot flottant ». Ce phénomène se produit sur beaucoup de plans d'eau et ne disparaîtra pas seul. D'après les spécialistes consultés, une solution consisterait à introduire une quantité suffisante d'une variété de carpes susceptibles de dévorer ces végétaux. Cette solution est soumise à certaines déclarations administratives que nous n'avons pas pour le moment obtenues. Le projet et son coût relativement élevé sont à l'étude.

EAU DU ROBINET

Vous êtes sensibles à la qualité de l'eau du robinet; nous vous communiquons périodiquement les résultats des analyses de la DASS. Afin que votre information soit parfaite le ministère de la santé a mis au point un outil informatique vous permettant d'avoir accès directement sur internet à tous les résultats des analyses de contrôle réalisées sur votre commune : <http://www.santé-sports.gouv.fr> Le dernier contrôle pour Laure conclue à une eau potable tout en indiquant une température élevée.

PERMANENCES JURIDIQUES

Les permanences juridiques (gratuites) reprennent tous les mercredi matin. Prendre rendez-vous au secrétariat de la mairie.

DU RENFORT POUR NOTRE SERVICE TECHNIQUE

Pour mener à bien les travaux programmés sur notre école primaire pendant la période des vacances scolaires (réfection de l'espace

sanitaire et construction d'un espace rangement à la maternelle, réfection du sol du préau de l'école primaire), le conseil municipal a engagé pour 2 mois, un adjoint technique en qualité de personnel occasionnel non-titulaire. En l'absence de candidature locale, c'est Monsieur Hervé Méro qui a été choisi en raison de sa compétence en tant que maçon, carreleur et plaquiste. Le financement est assuré par des récupérations de salaire sur les personnels titulaires.

-Par ailleurs, à la demande expresse du Pôle Emploi et en vertu des derniers textes gouvernementaux, Monsieur Daniel Guichard, unique habitant de la commune à satisfaire aux conditions requises par l'Etat pour accéder à ce dispositif, a été embauché en contrat d'avenir pour une durée de 2 ans. Son salaire est pris en charge par l'Etat. Durée hebdomadaire: 26 heures.

Ces 2 recrues donnent entière satisfaction et améliorent le service rendu à la collectivité.

COMITÉ COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS a été réuni avec, à l'ordre du jour, les deux sujets qui sont l'objet de nombreuses discussions à travers le pays : la canicule et la grippe H1N1.

Pour ce qui est de la canicule, il convient de rappeler à chacun de ne pas sortir pendant les heures chaudes, de garder les fenêtres fermées le jour et ouverte quand il fait plus frais et surtout de boire de l'eau même si l'on n'a pas forcément soif. En cas de sensation de malaise, prévenir les proches ou, le cas échéant, les services municipaux.

Les appels à la vigilance se succèdent à propos de la grippe H1N1. Sage précaution ou exagération ? Tout a été dit sur la pandémie qui devrait atteindre notre pays dans les prochains mois. Sans céder à la panique, les élus restent attentifs à toute évolution de la maladie surtout chez les personnes isolées et vulnérables et du côté de l'école après la rentrée, de façon à pouvoir réagir vite, le cas échéant.

TROPHÉES DES CHAMPIONS

Le CIAS du Haut Minervois a choisi cette année la commune de LAURE pour la remise des « Trophées des Champions » qui aura lieu le vendredi 27 novembre. Il s'agit de récompenser les sportifs qui portent haut les couleurs de notre territoire.

Vous devez vous faire connaître auprès de votre mairie avant le 30 septembre, que vous soyez individuel ou association.

COURSE CYCLISTE

Le Tour de l'Aude HANDISPORT se déroulera du 9 au 12 septembre 2009 et fera un passage à Laure, le vendredi 11 septembre au matin.

Nous comptons sur vous tous pour réserver le meilleur accueil à tous les participants venant de toute la région ; c'est aussi un bon moyen de faire connaître notre village et nos vins.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES RIVERAINS DES RUISSEAUX

Il est rappelé aux propriétaires riverains d'un ruisseau que la loi stipule qu'ils sont responsables de son entretien tout au long de leur propriété et ce, jusqu'au milieu du lit du cours d'eau.

Le Syndicat Mixte des Balcons de l'Aude, dont le siège est à Laure, s'est donné pour règle l'entretien des grands ruisseaux, stratégiques pour la protection des zones habitées situées en aval, qui constituent le bassin versant de l'étang de Marseille, à savoir, pour Laure : Ruchol, Aréna, Resclauze, Théron. Un schéma d'aménagement a été validé dans lequel il est prévu entre autre dispositions, que l'entretien de la végétation de ces grands ruisseaux, sera effectué par le syndicat à intervalles de temps réguliers, en règle générale tous les 2 ou 3 ans. Là, sont entrepris, le débroussaillage, l'abattage des ligneux pouvant faire s'accumuler les embâcles, le confortement des murs de rives, etc.

Toutefois, les propriétaires ne sont pas exemptés pour autant d'intervenir sur les ruisseaux et les fossés au droit de leurs parcelles. En particulier dans la traversée du village, où la démarche sécuritaire se double d'une préoccupation paysagère...

LOCATION DU LOGEMENT DE L'ÉCOLE

Le logement situé au dessus de la maternelle a été loué pour un loyer mensuel de 490 €.

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

À partir du lundi 7 septembre, les bénévoles de la Bibliothèque municipale seront heureuses de vous accueillir les :

lundi : de 15h.30 à 17h.30

mercredi : de 14h. à 16h.

samedi : de 10h. à 12h.